

VOLET D : ASSURER UNE GOUVERNANCE EFFICACE ET CONCERTEE

AXE I

Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière

OBJECTIFS

- Animer, piloter et mettre en œuvre le contrat de rivière
- Coordonner les actions

AXE I

5 216 000 euros TTC dont :

- 5 216 000 € en PO1,
- 0 € en PO2,
- 0 € en PO3.

AXE II

Créer les bases à long terme d'une gouvernance de la gestion de l'eau

OBJECTIFS

- Révision du SAGE après une dizaine d'années d'existence,
- Consolider la gestion concertée de bassin versant,
- Assurer les moyens d'une démocratie locale affirmée autour de la gestion de l'eau,
- Affirmer la légitimité de la structure de bassin, renforcer son assise juridique et assurer la pérennité de ses moyens,
- Mieux suivre les effets cumulés de l'aménagement du territoire sur l'eau sur la ressource en eau à l'échelle du bassin versant,
- Assurer la coordination des actions entre l'eau et l'aménagement du territoire en créant les conditions d'un dialogue régulier,
- Assurer une bonne coordination des maîtres d'ouvrage intra et inter bassin
- Pré déterminer des points de synergie des politiques et mutualiser des moyens sur des objectifs communs,
- Créer une base de données des informations disponibles sur l'eau à l'échelle du bassin versant,
- Mettre à disposition du public l'information,
- Participer à la lutte contre le changement climatique,
*
- Suivre et évaluer le contrat de rivière

AXE II

389 000 euros TTC dont :

- 353 000 € en PO1,
- 0 € en PO2,
- 36 000 € en PO3 en totalité en PB3.